

Afin de faire vivre notre patrimoine vivant, suite à la signature d'une convention avec l'Institut Régional de la Langue Flamande, voici une jolie recette bilingue :

La Stryntje, cette petite gaufre sèche qui signifie "étrennes" en flamand, est confectionnée dans de nombreuses familles flamandes depuis des générations et offerte par tradition pour la nouvelle année.

'T Stryntje, deezen kleënen lukker diet « strynen » in 't Vlamsch wilt zeggen, is ebakt in veele Vlamsche famyljen van generaesjen af en ejeund voor 't nieuwejaer.

Voici la recette :

- 500 grs de farine
- 2 œufs
- 200 grs de beurre
- 250 grs de cassonade brune ou blonde
- 1 sachet de sucre vanillé
- un peu de rhum



Hieronder de recette :

- 500 g blomme
- 2 eiers
- 200 g butter
- 250 g bruun of blonk potsuuker
- 1 paksche vanyljesuuker
- een droppeltje rhum

Dans un saladier, mettre la farine, le beurre fondu et les œufs. Ajouter ensuite la cassonade, le sucre vanillé et le rhum. Bien mélanger pour obtenir une boule de pâte et laisser la reposer pendant 2 heures au minimum pour qu'elle durcisse un peu. Faire des petites boules avec la totalité de la pâte et pour finir, les faire cuire dans un gaufrier adapté. Bonne dégustation !

In een komme, de blomme, 't esmolken butter en de eiers leggen. 'T potsuuker, 't vanyljesuuker en 't rhum derindoan. Wel mingelen om een deëgbolle te krygen en laeten ten minsten een paere euren rusten om ze een beetje te doen verharden. Kleëne bollekes maeken mit ael 't deëg en om te volenden, de bollekes doen kokken in een strynzyzer. Smaekelik !

Expression politique de l'opposition municipale

Groupe "Bierne, Ensemble, On va plus loin" :

Pourquoi notre groupe s'oppose à la subvention de 9 500 euros à la nouvelle association bandas en Nord :

- Parce qu'il est illégal que l'épouse du président de cette association, élue, prenne part au vote.
- Parce que son montant élevé représente 2/3 du budget prévisionnel de la manifestation proposée
- Par équité pour les autres associations de la commune.

Nous dénonçons la non application du principe de précaution suite à une fuite au niveau du vide sanitaire de la salle polyvalente (cantine) engendrant la possible formation d'un gaz potentiellement dangereux. (Gaz H2S)

Clos Danchin : le reprise des parties communes du lotissement envisagée sans consultation de la CCHF seule compétente pour la voirie et sans étude préalable sur l'état actuel : il réside un risque.

Nous vous souhaitons une bonne année 2026.

Mesdames LELEU et BOULOGNE

Messieurs CAPPELAERE et FONTAINE

Groupe "Continuons d'agir pour Bierne" :

Quelques informations issues du dernier Conseil municipal.

Il est regrettable que le groupe Bierne Ensemble s'oppose au soutien financier d'une association Biernoise, dont l'objet est de faire rayonner le village à travers un festival de bandas. Cette attitude fragilise inutilement le tissu associatif et décourage l'engagement des bénévoles.

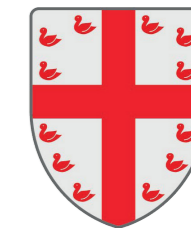
Par ailleurs, une certaine incohérence peut être relevée dans le discours municipal, qui prône des illuminations épurées tout en organisant simultanément un concours d'illuminations.

Nous tenons néanmoins à remercier chaleureusement l'ensemble des Biernoises et des Biernois, participants ou non au concours, qui ont contribué par leurs décorations et illuminations à sublimer notre beau village.

Enfin, nous adressons à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux de santé pour l'année 2026. Que cette nouvelle année vous permette de profiter pleinement des plaisirs simples du quotidien.

Laetitia DEFEVER Continuons d'Agir Pour Bierne

Impression sur papier recyclé : DOCPRO Calais - Ne pas jeter sur la voie publique



Le petit BIERNOIS

www.bierne.fr - Facebook : Le nouveau p'tit Biernois - mairie@bierne.fr



Chères Biernoises, Chers Biernois,

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite m'adresser à chacune et chacun d'entre vous afin de partager un moment de réflexion, de gratitude et d'espérance.

L'année qui vient de s'achever à une nouvelle fois démontré la force et la vitalité de notre village. Grâce à l'engagement, sans faille, de nos associations, à l'implication de leurs bénévoles et à la participation active des habitants, comme de nos élus, notre village a continué de vivre, de se rassembler et de se dynamiser. Les manifestations culturelles, sportives et festives ont été autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de renforcer les liens qui nous unissent.

Cette convivialité, qui fait l'âme de notre village, est une richesse précieuse. Elle se construit au quotidien, dans les actions collectives, les moments partagés et la solidarité entre générations. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire vivre notre village.

Pour 2026 et les années à venir, je formule le vœu que l'esprit de solidarité et de bienveillance continue de nous rassembler, que l'année à venir soit porteuse de projets, de sérénité et de réussite pour chacun d'entre vous et que nous poursuivions ensemble cette dynamique positive.

Au nom de la municipalité et en mon nom personnel, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année.

Avec toute mon amitié.

Jean-Jacques VERHAEGHE
Maire de Bierne



Bienvenue à :

Jeanne DEPUYDT née le 08/11/2025
Anatole VERVA né le 29/11/2025

Voeux de la municipalité :

La cérémonie des Voeux 2026 se déroulera le samedi 10 janvier à 17h30 salle polyvalente Louis Puget.



Colis des aînés :

Le samedi 12 décembre, le CCAS de Bierne a organisé la traditionnelle distribution des colis de Noël à destination des habitants de la commune âgés de plus de 65 ans.

Cette année, 212 colis ont été distribués.



Les dates clés à venir :

> 17 janvier : Animation «Bierne c'est gonflé» par l'AAPE - 10h à 18h - Salle polyvalente Louis Puget.

> 24 janvier : Bande de Bierne - à partir de 15h - rues du village.

> 24 janvier : Soirée Karaoké - de 19h à 00h - salle multi-activités.

> 25 janvier : Loto par Dynamik attitude - de 12h30 à 19h - Salle polyvalente Louis Puget.

> 21 février : Don du sang - de 8h à 12h - salle multi-activités.

> 21 février : Bal enfantin par les bieren'aeres - de 14h à 19h - Salle polyvalente Louis Puget.

> 28 février : Soirée Karaoké - de 19h à 00h - salle multi-activités.

> 06 mars : Atelier taille des arbres fruitiers - de 14h à 16h - salle multi-activités.

> 06 mars : Bal de Bierne par les Bieren'aeres - de 22h à 4h - Salle polyvalente Louis Puget.



Retour sur le Noël à Bierne : des moments partagés au cœur du village

Le vendredi 12 décembre, l'école et la médiathèque ont proposé un temps festif à destination des familles. Les enfants ont d'abord interprété plusieurs chants de Noël avant d'assister à un spectacle préparé par la médiathèque à la salle polyvalente Louis Puget. Ils se sont ensuite rendus sur la place du village pour un dernier chant collectif, « Petit Papa Noël », suivi de la mise en lumière du sapin, très attendue par les plus jeunes.

Les enfants ont pu rencontrer le Père Noël et partager un chocolat chaud, tandis que les adultes profitaient d'un vin chaud. Pendant ce temps, l'ensemble vocal Diatonic a accompagné ce moment convivial avec plusieurs chants du répertoire de Noël.



Le samedi 13 décembre, le marché de Noël, organisé par le comité des fêtes, a rassemblé de nombreux visiteurs sur la place du village. Les exposants ont proposé créations artisanales, produits gourmands et idées cadeaux dans une ambiance chaleureuse, animée tout au long de la journée par le groupe Âmes Né Zik. La Taverne Saint-Géry et Les Glaces à Jojo ont assuré la restauration et les douceurs, contribuant à faire de cette journée un moment apprécié par petits et grands. À l'issue du marché, le spectacle « K'Rabistouilles » a été proposé aux enfants. Adapté au jeune public, il a séduit par son humour et son dynamisme. La soirée s'est terminée par une apparition du Père Noël, venue conclure ce week-end festif.

Ces deux journées ont été rendues possibles grâce à l'implication du comité des fêtes, des associations, des agents municipaux, ainsi qu'à la présence nombreuse des habitants et visiteurs. Elles témoignent de l'attachement du village à des moments de rencontre, de partage et de convivialité au cœur de la vie locale.



Signature de la charte « Oui au flamand »

La commune de Bierne a récemment officialisé son engagement en faveur de la langue et de la culture flamandes en signant **la charte « Oui au flamand »**.

Cette charte vise à **reconnaître, valoriser et encourager la présence du flamand occidental** dans la vie locale, en complément de la langue française, dans une logique de **préservation du patrimoine culturel immatériel** du territoire.

La signature de cette charte s'inscrit dans une démarche culturelle et identitaire partagée par de nombreuses communes de Flandre française. Elle encourage notamment :

- la valorisation du flamand dans les actions culturelles,
- la transmission intergénérationnelle,
- la sensibilisation du public à l'histoire et aux traditions locales.

À Bierne, cette démarche vient compléter les initiatives déjà existantes portées par les associations, les événements culturels et les habitants attachés à l'identité flamande du territoire. Vous trouverez une première contribution en dernière page de ce magazine.



Bierne se prépare pour son carnaval !

La bande des pêcheurs s'élancera de la place du village le samedi 24 janvier à 15h pour des chahuts dans les rues de la commune, suivi d'un jet de harengs devant le foyer rural et enfin de retour sur la place pour le rigodon final vers 18h.

Le bal enfantin se fera le samedi 21 février, de 14h à 19h, salle polyvalente Louis Puget.

Et enfin, le très attendu bal de Bierne se déroulera le vendredi 6 mars, à partir de 22h !



Élection du Conseil Municipal des Enfants de Bierne



Élu pour deux ans, le Conseil Municipal des Enfants permet aux jeunes de participer concrètement à la vie de la commune et de se familiariser avec les valeurs de la citoyenneté et de la démocratie locale.

Les élections se sont déroulées le jeudi 6 novembre, en présence de M. le Maire, de M. Gérard Lescieux, maire honoraire et référent du CME, et de Mme Julie Sygula, déléguée à l'école et au CME.

À cette occasion, l'importance du vote et de l'engagement citoyen a été rappelée aux enfants.

Cinq nouveaux élus – Méline, Hugo, Emy, Alessio et Alice – rejoignent les membres déjà en fonction : Amandine, Tom, Nathan, Anna et Victoire.

Bus à la demande



Vous devez vous déplacer au sein de la CCHF ou en dehors ? Un transport à la demande est mis en place par la CCHF. Pour qui ?

En porte à porte pour les plus de 75 ans et les personnes en situation de handicap ou au départ des arrêts de bus

Comment ça marche ?

Inscrivez-vous et réservez votre transport en appelant le 03.83.73.73.44 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Le CCAS de Bierne est disponible pour vous aider à remplir votre dossier d'inscription.

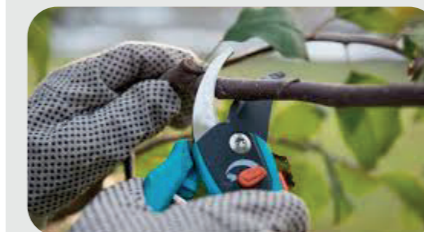
Taille des arbres fruitiers

La taille des arbres fruitiers est un savoir-faire essentiel pour favoriser leur bonne santé et une production de qualité.

La CCHF propose une session de formation ouverte à tous le 6 mars 2026, de 14h à 16h, dans le parc de la salle multi-activités de Bierne.

Cette rencontre permettra d'apprendre les bons gestes, d'éviter les erreurs courantes et de mieux entretenir ses arbres fruitiers.

Un temps pratique et pédagogique accessible à tous, amateurs comme jardiniers plus expérimentés.



Élections municipales de mars 2026



Voter est un droit, mais aussi un devoir citoyen. Pour pouvoir participer aux prochaines élections municipales, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales de notre commune.

Comment s'inscrire ?

En ligne : via service-public.fr

En mairie : en vous présentant avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Par courrier : en envoyant les documents nécessaires à la mairie.

Date limite d'inscription pour pouvoir voter en mars 2026 : au plus tard le 6 février 2026.